

## L'ÉQUIPE MUNICIPALE VOUS INFORME !



Le conseil municipal du 14 avril a adopté le budget communal 2016.

Cette année encore, il nous appartient de rester très vigilant dans un contexte national incertain et de baisse importante de nos dotations.

Les lois de finances 2015, 2016 et 2017 de l'État ont réduit les dotations aux collectivités territoriales de 13 milliards d'euros.

Notre commune étant « réputée riche », elle doit contribuer au fond de péréquation créé pour aider les communes plus pauvres à hauteur de 28 000 €.

L'ensemble des baisses de nos dotations est d'environ 55 000 € qui viennent s'ajouter à celles de l'an passé pour un montant de 30 000 €. Nous avons décidé pour autant de maintenir au même niveau les taux de la fiscalité locale.

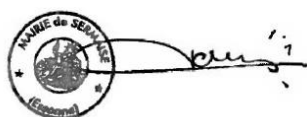
La combinaison des deux contraintes que sont les obligations nouvelles à la charge des communes et moins de ressources créent un effet dit « ciseaux » qui diminue nos possibilités de dégager de la marge sur le budget de fonctionnement afin de financer les investissements.

Nous devons maîtriser au mieux les dépenses de fonctionnement. C'est la seule voie possible pour maintenir la pression fiscale à un niveau acceptable, tout en nous permettant la réalisation d'investissements indispensables à la vie de notre village sur le court terme ainsi que sur le long terme.

Nous devons avoir une gestion prudente et être attentifs à la rationalisation des dépenses afin d'assurer l'avenir de notre commune.

Bien Amicalement,

Pascal JAVOURET  
Le Maire



### DATES À RETENIR

**8 MAI 2016**

**COMMÉMORATION VICTOIRE 1945**

Organisée par la Municipalité - Rdv 11h00  
Renseignements : ☎ 01 64 59 82 27

**27 MAI 2016**

**FÊTE DES VOISINS**

Organisée par Les Sarmates  
Renseignements : ☎ 01 64 59 82 27

**28-29 MAI 2016**

**INTERVILLAGES A RICHARVILLE**

Organisés par la Municipalité et le Comité des fêtes  
Renseignements : ☎ 06 76 06 06 03

**04 JUIN 2016**

**SOIRÉE DANSANTE A THEME AVEC REPAS**

Organisée par le Football Club de Sermaise  
Renseignements : ☎ 06 83 32 01 82

**05 JUIN 2016**

**CONCOURS DE PÉTANQUE**

Organisé par le Comité des fêtes  
Renseignements : ☎ 07 64 08 61 35

**10-11 JUIN 2016**

**GALA DE DANSE**

Organisé par l'ASLS  
Renseignements : ☎ 06 31 34 29 22

**18 JUIN 2016**

**COMMÉMORATION APPEL DU GENERAL DE GAULLE**

Organisée par la Municipalité  
Renseignements : ☎ 01 64 59 82 27

**18 JUIN 2016**

**FÊTE DES ÉCOLES**

Organisée par Ensemble Petits & Grands  
Renseignements : ☎ 06 87 50 54 22

**19 JUIN 2016**

**PIQUE NIQUE GEANT** au stade

Organisée par le Comité des Fêtes  
Renseignements : ☎ 07 64 08 61 35

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2016

## APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2015

Le Conseil Municipal, a décidé, à l'unanimité d'approuver le compte de gestion 2015 qui est conforme aux écritures du compte administratif 2015, soit :



	Recettes	Dépenses	Résultat	Résultat N-1 reporté	Part affectée à l'investissement 2015	Résultat de clôture
INVESTISSEMENT	799 228,80	740 452,47	58 776,33	317 037,51		375 813,84
FONCTIONNEMENT	1 411 921,98	1 217 215,48	194 706,50	649 009,15	300 000,00	543 715,65
Total général	2 211 150,78	1 957 667,95	253 482,83	966 046,66	300 000,00	919 529,49

## APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015



	Recettes	Dépenses	Excédent de clôture
INVESTISSEMENT	799 228,80	740 452,47	375 813,84
FONCTIONNEMENT	1 411 921,98	1 217 215,48	543 715,65
Excédent de clôture	2 211 150,78	1 957 667,95	919 529,49

## AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Sur les 543 715,65 € de report du budget de fonctionnement, nous allons utiliser 153 665,05 € pour abonder le budget d'investissement 2016.

Principaux investissements prévus en 2016 pour un montant d'environ : 445 000 € TTC

- Etudes : sur le ruissellement, sur la chaufferie de l'école,
- Poursuite du PLU avec l'accompagnement du bureau d'étude SIAM,
- Suite du MAPA avec le ravalement des bâtiments de la Mairie et du bâtiment des associations avec prolongement sur les façades de l'école sur la rue, rénovation des cheminements du parc de la Mairie,
- Réfection de la toiture de la mairie,
- Travaux d'urgence sur la toiture de l'église pour sa mise hors d'eau,
- Travaux de réfection de voirie rue de la Beauçonnerie et rue de l'Amiral de Gravelle,
- Rénovation de l'intérieur de la salle des mariages avec entre autre la mise aux normes électriques,
- Re création de la Mare à la Folle.



## FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION 2016

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et de la commission des finances, a décidé à la majorité de ne pas changer les taux d'imposition pour l'année 2016 :

Taxe d'habitation	<b>14,11 % en 2016</b>	14,11 % en 2015	13,63 % en 2014
Taxe sur le foncier bâti	<b>14,11 % en 2016</b>	14,11 % en 2015	13,63 % en 2014
Taxe sur le foncier non bâti	<b>65,45 % en 2016</b>	65,45 % en 2015	63,20 % en 2014

**0 %  
d'augmentation  
des taux  
d'imposition**

Dans un souci de transparence, nous vous rappelons que l'augmentation éventuelle de la base d'imposition, à laquelle s'applique le taux n'est pas du ressort de la Commune, mais résulte d'une valeur locative évaluée et revalorisée par un coefficient voté annuellement par le Parlement.

## VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016



Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et après avis de la commission des finances a voté à l'unanimité le budget primitif 2016-budget principal-équilibré en dépenses et recettes :

En section de fonctionnement	1 825 745,65 €	En section d'investissement	671 385,63 €
------------------------------	----------------	-----------------------------	--------------

## SUBVENTIONS ALLOUEES AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2016

Le Conseil Municipal délibère et décide à la majorité d'attribuer les subventions suivantes :

ANCIENS COMBATTANTS	100 €	ENSEMBLE PETITS ET GRANDS	450 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	200 €	FNACA	100 €
ASL	7 641 €	FOOTBALL CLUB	3 600 €
CLUB DE L'AMITIE	250 €	SERMAISE ELECTRO MODELISME	500 €
COMITE DES FETES	2 505 €		



## TRAVAUX SUR LES RESEAUX D'EAUX USEES ET D'EAUX PLUVIALES

Dans le cadre de travaux de restructuration des réseaux de collecte des eaux usées sur la commune, le SIBSO va devoir intervenir sur le réseau pluvial existant, dans le but de séparer totalement les eaux usées des eaux pluviales.

Le SIBSO n'ayant pas la compétence « eaux pluviales », il a proposé à la commune une convention de groupement de commandes pour la réalisation de ces travaux. Le coût estimé est de 25 870 € HT. Le Conseil Municipal a approuvé à la majorité la convention constitutive du groupement de commandes, proposée par le SIBSO et précise que les crédits ont été prévus au budget primitif 2016.



## DEMANDE SUBVENTIONS POUR LA REOUVERTURE DE LA MARE A LA FOLLE

Les mares de la commune de Sermaise font l'objet d'une attention particulière de toute l'équipe municipale. Les mares doivent être réouvertes, préservées, entretenues et valorisées. L'équipe municipale souhaite réaliser des travaux de valorisation écologique des mares publiques.

Dans un premier temps, la commune porte son attention sur la réouverture de la mare à la folle, mare autrefois située entre Blancheface et Monflicx (à l'emplacement du tas de terre à droite en allant vers Monflicx, au niveau d'un chemin). Le coût de ces travaux est estimé à 24 773 € HT.



Le Conseil Municipal sollicite la participation financière du Conseil Départemental de l'Essonne et du Conseil Régional d'Ile de France à hauteur de 40 % chacun du montant total hors taxe du coût de l'opération. Si nous obtenons ces subventions à cette hauteur, il restera à charge de la commune 9 909,60 € TTC.

Les mares de Blancheface et du Mesnil feront l'objet courant 2016 d'une étude de rénovation, pour laquelle une demande de subvention sera également proposée au Conseil municipal.

## ADHESION AU SYNDICAT MIXTE OUVERT (SMO) ESSONNE NUMERIQUE

Le Conseil Municipal a considéré :

- qu'il ressort du projet de statuts que le Syndicat Mixte Ouvert (SMO) « Essonne numérique » a pour compétence obligatoire : d'étudier, en lieu et place de ses membres, l'aménagement numérique du territoire de l'Essonne, sous la forme d'un observatoire des infrastructures, réseaux et services de communications électroniques publics et privés, fixes et mobiles, à haut et très haut débit, et plus généralement, la gestion du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique
- que la Communauté de Communes souhaite participer au développement numérique de son territoire afin de permettre à chacun d'accéder, dans les meilleures conditions possibles, aux services de communication électronique ;
- que la Communauté de Communes souhaite transférer au futur SMO, l'ensemble des compétences lui permettant d'exercer sa compétence obligatoire et optionnelle telle que rédigée dans le projet de statuts ;

Le Conseil Municipal autorise la Communauté de Communes à adhérer au Syndicat Mixte Ouvert « Essonne Numériques ».

L'équipe municipale a approuvé à l'unanimité le projet de statuts du Syndicat Mixte Ouvert « Essonne Numérique » dans son intégralité. Le but de cette démarche étant de traiter les dernières zones blanches de la Communauté de communes en terme de couverture haut débit Internet.



“ Le Très Haut Débit est un enjeu majeur pour le développement de l'Essonne ”

## LES BREVES D'ACTUALITÉ

### ELECTION DE LA ROSIERE POUR L'ANNEE 2016

Afin de préparer l'élection de la 106ème Rosière de Sermaise, la Commune a fait un appel de candidatures auprès des jeunes filles ayant 18 ans en 2016 et demeurant dans la commune depuis plus de dix ans :

**Mademoiselle Marie ROUCHUT a été élue 106ème Rosière par le Conseil Municipal.**

Son couronnement a eu lieu lors de la fête de la Saint Georges, dimanche 10 Avril à 15H15 à la Mairie.



### ALERTE CHENILLES PROCESSIONNAIRES



Il a été constaté, sur notre territoire, la présence de cocons de chenilles processionnaires. Il existe actuellement des méthodes pour contrer une infestation de chenilles. Elles sont ravageuses des pins et des chênes, et exceptionnellement elles peuvent s'en prendre aux cèdres. Le moment de la procession est le moment idéal pour capturer toutes les chenilles d'un arbre.

**Recommandations :** ➢ ne pas les manipuler, ni les toucher, éviter de se frotter les yeux,

- éviter de faire sécher son linge en extérieur,
- laver soigneusement les légumes du jardin,
- Impérativement éloigner les jeunes enfants, et les animaux domestiques (pour les animaux, on a observé des nécroses de la langue).



#### Que faire pour s'en débarrasser :

- La méthode la plus évidente, consiste tout simplement à détruire manuellement les nids, et à incinérer (sous réserve d'autorisation de brûlage) les chenilles récoltées. Ceci n'est possible que pour des petites surfaces et pour des arbres ne dépassant pas les 3 ou 4 mètres de hauteur. Un équipement de protection est indispensable.
- Il suffit d'installer un piège à chenilles tout simple : une collerette entourant le tronc de l'arbre, percé d'un trou débouchant dans un sac plastique. Ces éco-pièges sont particulièrement recommandés pour les particuliers qui voient leur jardin infesté. Lorsque les chenilles vont quitter leur nid d'hiver et descendre du pin pour aller s'enterrer, elles vont être canalisées dans la collerette de l'éco-piège et n'auront pas d'autre solution que de descendre dans le tuyau qui mène dans le sac rempli de terre. Là, elles vont se croire arrivées et s'enfouissent dans la terre, puis se transformer en nymphe. Fin juin, il suffit de décrocher le sac et de le jeter.



# PROGRAMME DES INTERVILLAGES 2016

Comme chaque année les Intervillages verront s'affronter dans la bonne humeur les communes de Corbreuse, Les Granges le Roi, Saint Cyr sous Dourdan, Richarville, Roinville et Sermaise. Les jeux se dérouleront au stade de Richarville, les 28 & 29 mai, ci-dessous la liste des jeux prévus par l'équipe organisatrice.

**Vous pouvez vous inscrire auprès des responsables de jeux.**

**Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez appeler le 06.76.06.06.03.**

**JEUX INTERVILLAGES**

Jeux	H	Thèmes	Contact	Participants
<b>SAMEDI 28 MAI 2016</b>				
<b>LE RELAIS 1000 PIECES</b>	14h15	Réaliser au terme du week-end un puzzle de 1000 pièces	Dominique Pouiller ☎ 06 81 79 62 07	5 puis 3 participants maximum autant de relais et de nombre de participants total que souhaite le village
<b>COBADA Orientation</b>	14h30	Les participants doivent rester ensemble. La balise pourra être prise et déposée seulement si les 4 enfants sont présents. On leur donne un plan et deux photos plastifiées qui leur permettent de retrouver 2 balises. (lettres aux couleurs du village). Un enfant accroche les lettres trouvées sur le fil tendu de leur équipe.	Judy Elver ☎ 06 08 50 72 92	5 Enfants (2 de 2008 / 2 de 2009) 2 Adultes
<b>BOLICHE (Pétanque)</b>	14h45	Formule championnat : chaque équipe rencontre les cinq autres équipes. 1 partie en 7 points. - Règles de la Fédération Française	Gérard Besse ☎ 06 83 32 01 82	3 participants d'au moins 12 ans ou plus
<b>LE DRAPEAU BRESILIEN</b>	15h30	Les 6 villages en même temps / Jeu chronométré Course, pêche avec obstacle et relais de 10 m Etre le premier village à avoir accroché les 6 pièces du puzzle pour reconstituer son drapeau sur sa porte	Monique Beaumont ☎ 06 76 06 06 03	4 Enfants min. - 8 enfants max Enfants (de 2013 à 2010) garçons ou filles Maxi 6 petits (PS et MS) et 2 grands (GS).
<b>CHUTAR A GOL (Tirs au but)</b>	16h00	Marquer un maximum de points en tirant des ballons de foot dans une cage modifiée : elle est composée de 9 cases (trous et casseroles accrochées).	Florent Guérin ☎ 07 78 88 41 62	2 Filles ou garçons (2007 à 2005) 2 Filles ou garçons (2004 à 2002) 2 Ados : filles ou garçons (2001 à 1999) 2 Adultes : femmes ou hommes de +18 ans
<b>CROSS ADULTES</b>	17h30	Course pédestre sur route et chemins longue d'environ 6,5 km sur la commune de Richarville. Le temps maximum est fixé à 1H10 (70 min), au-delà les arrivées ne seront pas comptabilisées.	Bertrand Houel ☎ 06 51 09 59 29	Nombre illimités de femmes & hommes
<b>DIMANCHE 29 MAI 2016</b>				
<b>LE RELAIS 1000 PIECES (Reprise)</b>	9h00	Réaliser au terme du week-end un puzzle de 1000 pièces	Dominique Pouiller ☎ 06 81 79 62 07	3 participants maximum par relais avec autant de relais et de nombre de participants total que souhaite chaque village.
<b>CROSS ENFANTS</b>	9h15	Effectuer le parcours au plus vite	Carole Gilot ☎ 06 76 95 63 72  Sandrine Morvan ☎ 06 31 34 29 22	Mixte-Année de naissance 2002-2003 = 1,4 km
	9h30			Mixte-Année de naissance 2004-2005 = 1,4 km
	9h45			Mixte-Année de naissance 2006-2007 = 1,0 km
	10h00			Mixte-Année de naissance 2008-2009 = 700 m
	10h15			Mixte-Année de naissance 2010-2011 = 300 m
10h30	Mixte-Année de naissance 2012-2013 = 100 m			
<b>ULTIMATE</b>	10h45	Temps d'un match : 10 mn. Un but est marqué lorsqu'un joueur réussit à attraper au vol, dans la zone de but attaquée par son équipe, le frisbee lancé par l'un de ses partenaires. L'équipe qui totalise le plus de points à la fin de la partie est déclarée gagnante. Le frisbee doit être uniquement déplacé par passes	Pascal Nolin ☎ 06 77 98 93 80	2 Equipes de 6 joueurs + autant de remplaçants qu'on veut. Mais obligation (<= 2002, 14 ans et plus âgé)
<b>RIO</b>	13h30	Etre le premier village à apporter des seaux de différents poids pour construire une colonne et y déposer une statuette. Course de 25 mètres	Bénédicte Loy ☎ 06 83 77 53 67	1 Homme + de 30 ans 1 Femme + de 30 ans 1 Ado (2003 à 1999) garçon ou fille 1 Enfant (2008 à 2004) garçon ou fille
<b>BATIDA (Relais ados)</b>	14h00	Jeu chronométré, le relais lors de chaque boucle (7 boucles) se fait en tapant dans la main du «prochain départ»	Monique Beaumont ☎ 06 76 06 06 03	1 Enfant (de 2010 à 2007) 2 Enfants (2006 à 2005) 1 Adulte + 1 enfants (de 2007 ou plus jeune) 2 Ados (2000 à 1999) + 1 enfant (25007 à 2006) 3 Adultes + 1 enfant (2006 ou plus jeune)
<b>LA RODA MALUCA</b>	15h30	Première partie : Le gain des enfants Chaque participant de cette équipe devra réaliser un relais afin de faire gagner de précieux centimètres pour la suite du jeu. Seconde partie : Le tir des anciens L'objectif est de ne plus avoir de cible de sa couleur en moins de tours possibles.	Ludovic Loy ☎ 06 61 30 08 13	3 Enfants minimum (2006 à 2008) 3 Adultes 65 ans et +
<b>SUR L'AMAZONE (La pirogue)</b>	16h45	Traverser en pirogue avec 3 pagayeurs (+18 ans) et 2 passeurs de rouleaux (+18 ans) pour amener le chef de village (+60 ans) planter son drapeau.	Philippe Hely ☎ 06 77 34 63 22	3 Femmes 3 Hommes de + 18 ans dont 1 de + 60 ans